



**Partenaire actif du
développement de Sherbrooke**

**Mémoire présenté dans le cadre de la
consultation sur l'énoncé de vision stratégique du développement
culturel, économique, environnemental et social du territoire
de la Ville de Sherbrooke**

Sherbrooke, 31 mai 2011

Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Présentation du Pôle universitaire de Sherbrooke	4
3.	Énoncé de vision	9
4.	Stratégies	12
5.	Conclusion	20
6.	Annexe	21

1 Introduction

Partenaire actif du développement de Sherbrooke

Les premiers mots de cette intervention, de l'avis des membres du Pôle universitaire de Sherbrooke, doivent être des félicitations. En effet, nous reconnaissons dans cet énoncé de vision stratégique de développement les éléments qui permettent de construire l'avenir de notre ville à partir d'une appropriation exemplaire des principes du développement durable. La compréhension profonde de ce concept se manifeste tout au long de l'énoncé et des stratégies qui l'appuient donnant ainsi une perspective de responsabilité collective partagée face à toutes les dimensions de la vie de notre communauté.

Le Pôle universitaire de Sherbrooke (PUS) est fier de s'inscrire dans une collectivité dont il partage les valeurs. Les institutions du PUS s'enorgueillissent des nombreuses collaborations de toute nature qui les unissent à la Ville de Sherbrooke et aux organisations et aux entreprises présentes sur son territoire.

Dans cette perspective, l'avenir est prometteur et les institutions, devant les appels à collaborer encore davantage, répondent « Présentes ». Ce qui s'offre à nous maintenant, c'est l'ouverture à un partenariat actif et systématique utilisé avec intelligence, dans le respect des juridictions et des mandats de chacun, basé sur une volonté commune de développement harmonieux, productif et durable.

Nous croyons fermement que ce partenariat peut s'appuyer sur un dialogue permanent de toutes celles et de tous ceux qui ont à cœur de bâtir une communauté exemplaire et inspirante, aujourd'hui pour demain.

Nos commentaires viseront donc surtout à renforcer ce parti pris pour le développement durable et le partenariat avec, en toile de fond, la volonté du Pôle universitaire de Sherbrooke d'inscrire son propre développement dans une démarche visant celui d'une collectivité qui souhaite profiter pleinement et stratégiquement de son statut de ville universitaire.

2 Présentation du Pôle universitaire de Sherbrooke

Le Pôle universitaire de Sherbrooke, un modèle qui a fait ses preuves

Unique au Canada, le Pôle universitaire de Sherbrooke s'inspire d'un modèle européen qui a fait ses preuves. Il mise sur les expertises multidisciplinaires de ses membres et sur les réseaux internationaux dont ils font partie pour accentuer le développement et le rayonnement de chacun ainsi que de Sherbrooke comme capitale régionale.

Lancé le 12 juin 2002, le Pôle universitaire de Sherbrooke regroupe l'Université de Sherbrooke, l'Université Bishop's, le Cégep de Sherbrooke, le Champlain Regional College, le Séminaire de Sherbrooke, le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), le Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CSSS-IUGS), le Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, ainsi que les composantes de ces huit institutions. Voir en annexe la présentation de chacune de ces organisations.

Ensemble, les huit institutions accueillent environ 40 000 étudiantes et étudiants par année et emploient environ 11 000 personnes, dont plus de 3 700 professeurs, enseignants et chercheurs. Leur impact économique annuel direct dépasse le milliard de dollars.

Fondé dans un esprit d'échanges et de solidarité, le Pôle universitaire de Sherbrooke, présidé par la rectrice de l'Université de Sherbrooke, la professeure Luce Samoisette, s'est donné pour mission de favoriser l'action et le développement stratégique de Sherbrooke, ville universitaire, afin de mieux servir la région, la société québécoise et ses nombreux partenaires internationaux.

Une alliance stratégique de huit institutions

Cette alliance stratégique des institutions universitaires sherbrookoises est le fruit de leur volonté de développer encore davantage les nombreuses collaborations interinstitutionnelles qu'elles entretenaient déjà avant de s'allier dans le Pôle. Elle vise à tirer parti des caractéristiques de Sherbrooke, qui jouit d'une concentration d'activité universitaire unique au pays.

Le Pôle universitaire de Sherbrooke a pour objectif premier de favoriser les collaborations structurantes pour les partenaires, à l'échelle régionale, nationale et internationale, et de faire profiter chaque partenaire de l'expertise détenue par les autres. Cette synergie accrue permet, en conformité avec les rôles et mandats respectifs des institutions, l'émergence de nombreux

projets de collaboration, tant en matière de recherche et d'enseignement que de valorisation de la recherche et de services à la clientèle et à la communauté.

En plus de permettre une meilleure concertation stratégique entre ces institutions qui, chacune dans leur secteur, ont acquis une réputation très enviable, l'alliance des forces vives de l'activité universitaire de la région donne accès aux nombreux réseaux de chacun des membres. Ainsi, les institutions du Pôle universitaire de Sherbrooke mettent leurs expertises respectives au service de leurs partenaires, de leur personnel, de leurs étudiantes et étudiants ainsi que de l'ensemble de la population.

Une exceptionnelle concentration du savoir

Le Pôle universitaire s'appuie sur l'exceptionnelle concentration du savoir, toutes disciplines confondues, qui distingue Sherbrooke de toutes les autres villes au pays. Sherbrooke fait cinq fois son poids en termes d'activité universitaire et collégiale, avec 20 % de sa population aux études supérieures. Elle se positionne de façon avantageuse en tant que ville universitaire intégrée, parmi un club sélect formé de peu de villes au monde, avec 60 % de son économie liée au savoir.

La concertation

Le Pôle universitaire de Sherbrooke élabore des projets structurants d'intérêt commun, comme le libre accès aux prêts des bibliothèques des institutions membres et l'élaboration, sur des bases concertées, des politiques de développement durable dans chacune des organisations.

ZAP Sherbrooke

ZAP Sherbrooke a pour mission de promouvoir le déploiement de points d'accès Internet public sans fil et gratuit sur le territoire de la Ville de Sherbrooke. Issu d'une initiative du Pôle universitaire, ZAP Sherbrooke connaît un succès inégalé avec quelque 250 points d'accès Internet pour les citoyens et les visiteurs dans les lieux publics et dans les établissements commerciaux les plus fréquentés. Grâce à ZAP Sherbrooke, la ville de Sherbrooke se classe parmi les communautés les plus branchées au monde.

Le BiblioPôle

L'une des illustrations du caractère universitaire de Sherbrooke s'appelle le BiblioPôle. Ce service s'est ajouté en 2006 au prêt entre bibliothèques que le Pôle universitaire avait déjà mis sur pied en 2004.

Le BiblioPôle veut permettre au plus grand nombre de gens possible de bénéficier des collections des bibliothèques du Pôle universitaire et de la bibliothèque municipale Éva-Sénécal. Il dessert environ 78 000 personnes dont 27 000 abonnées et abonnés de la bibliothèque municipale Éva-Sénécal, 40 000 étudiantes et étudiants des institutions partenaires et 11 000 employées et employés. En puisant à plusieurs sources documentaires, les usagers trouvent de meilleures réponses à leurs besoins diversifiés pour la formation, l'apprentissage, la recherche ou le loisir.

L'objectif principal de ce service est d'élargir les moyens d'accès à la documentation pour les diverses clientèles des bibliothèques partenaires. Ainsi, le service de libre accès aux prêts ouvre les portes gratuitement à plus de 1,5 million de documents. Le Pôle et la Ville ont innové en regroupant une grande richesse documentaire : deux bibliothèques universitaires, deux collégiales et une municipale, ainsi qu'une bibliothèque de santé et de services sociaux, un centre de documentation spécialisé en gériatrie et une bibliothèque médicale d'un établissement hospitalier. Cette diversité fait la force de l'entente puisque chaque institution profite des expertises des autres.

Le développement durable

En 2005, six institutions du Pôle universitaire ont convenu avec la Ville de Sherbrooke, la Société de transport de Sherbrooke et la Commission scolaire de la région de Sherbrooke d'élaborer ensemble les bases de leurs politiques de développement durable. Ce sont l'Université de Sherbrooke, l'Université Bishop's, le Cégep de Sherbrooke, le Champlain Regional College, le CHUS et le CSSS-IUGS. Ainsi, les principales institutions publiques et parapubliques du monde municipal, de l'éducation, de la santé et des services sociaux de la ville ont conjugué leurs forces pour bâtir une meilleure société soucieuse du défi que pose son bien-être futur. Grâce à des éléments communs et à des approches similaires, leurs actions ont beaucoup plus d'impact dans la communauté et auprès des nombreux organismes avec lesquels elles sont en relation, de même qu'un effet d'entraînement considérable dans la population.

En 2011, quatre établissements d'éducation du Pôle viennent de s'associer avec un cégep de la Montérégie et deux cégeps du Centre-du-Québec en vue d'introduire le développement durable dans leurs programmes de formation. Réunissant l'Université Bishop's, l'Université de Sherbrooke, le Champlain Regional College ainsi que les cégeps de Sherbrooke, de Drummondville, de Victoriaville et de Granby Haute-Yamaska, ce projet conjoint s'appuie sur le développement d'une expertise régionale en éducation au développement durable. Pour

mener à bien cette mission, deux conseillères pédagogiques spécialisées en éducation au développement durable accompagnent les collèges et universités dans leur démarche et facilitent le réseautage.

Dans un premier temps, cette intégration se traduit par de la formation spécialisée dans le but d'accroître le nombre de spécialistes sur le marché du travail. Au cours d'une deuxième étape, toutes les disciplines seront interpellées par le caractère transversal des enjeux de développement durable. Une vaste majorité de programmes d'enseignement à caractère professionnel nécessiteront à l'avenir une connaissance des principes, des valeurs et des pratiques du développement durable. Ultiment, les partenaires veulent aussi répondre à la nécessité de former une génération de citoyens responsables.

Impact économique

Une étude publiée en 2005 a révélé que le Pôle universitaire de Sherbrooke a un impact économique direct d'un milliard de dollars par an. En effet, à partir des données de l'exercice financier 2003-2004, il a alors été établi que les dépenses des institutions du Pôle universitaire de Sherbrooke, de leurs étudiants, employés et visiteurs ont franchi le cap du milliard de dollars. De cette somme, 64 % ont été dépensés à Sherbrooke. L'étude mettait aussi en relief la très importante contribution économique des étudiants venus de l'extérieur de l'Estrie, qui représentent plus de la moitié de l'effectif total et même plus de 80 % de l'effectif dans le cas des universités. Au total, les étudiants dépensent annuellement environ 168 millions de dollars à Sherbrooke, avec un très important effet multiplicateur : chaque dollar dépensé par un étudiant à Sherbrooke génère un autre dollar de dépenses dans la ville. En outre, cette étude ne portait que sur l'impact statique de la présence des institutions du PUS. Ce dernier souhaite renforcer ses collaborations avec le milieu pour en multiplier encore les retombées pour la ville.

Plan d'action

En septembre 2010, les dirigeants du PUS ont réitéré le souhait d'assurer un leadership collectif. Ils ont retenu certains dossiers prioritaires :

- Raffermer les liens avec la Ville de Sherbrooke;
- Définir les collaborations les plus porteuses avec Sherbrooke Innopole et les créneaux Accord pour soutenir le développement économique;
- Contribuer au rayonnement international, notamment par les Rencontres internationales de Sherbrooke en collaboration avec la Chambre de commerce et Sherbrooke Innopole;
- Poursuivre des initiatives en matière de développement durable;
- Développer et gérer des infrastructures de sport d'élite et de participation;

- Développer et gérer des infrastructures et programmations culturelles;
- Élaborer une approche concertée en matière de développement communautaire;
- Contribuer aux réflexions pour le renouvellement des infrastructures de transport;
- Poursuivre le déploiement du BiblioPôle et de ZAP Sherbrooke.

3 Énoncé de vision

Sherbrooke, ville universitaire, à échelle humaine, respectueuse de l'environnement dont le dynamisme économique en fait une capitale régionale de référence.

- Le Pôle universitaire salue la présence de l'expression « ville universitaire » qui décrit à merveille le dynamisme social et économique que génèrent ses institutions sur le territoire de Sherbrooke.
- Nous tenons à souligner que le concept de ville universitaire doit être inclusif. En effet, comme le PUS lui-même, la ville universitaire doit laisser toute la place qui leur revient aux institutions collégiales et les comprendre non seulement comme des partenaires, mais bien des éléments constitutifs du caractère universitaire de Sherbrooke. Est-il nécessaire de rappeler que l'ordre d'enseignement collégial est propre au Québec et qu'il fait partie intégrante de l'enseignement supérieur.
- La contribution du Cégep de Sherbrooke, du Collège Champlain et de l'ordre collégial du Séminaire de Sherbrooke est cruciale par la taille et la diversité de leur population étudiante, la valeur de leurs corps professoraux, leurs offres de formation, l'apport de leurs infrastructures à la société sherbrookoise et leur participation à l'effort d'innovation et de recherche.
- Il va de soi que le même raisonnement visant l'inclusion s'applique aux autres partenaires du PUS des secteurs de la santé et de la recherche.
- Pour accentuer le caractère inclusif du terme « universitaire », il faudrait peut-être introduire dès le deuxième paragraphe de l'énoncé de vision la notion de « Pôle universitaire », organisation unique à Sherbrooke et volontaire pour soutenir activement son développement.
- Dans cette perspective, Sherbrooke étant la ville au Québec qui peut revendiquer le statut de ville universitaire d'une manière tout à fait unique, ne serait-il pas utile, en exergue du texte principal, de définir succinctement ce concept, ses origines, l'impact du maillage qui le constitue, etc.
- Sherbrooke est l'un des très rares endroits en Amérique où l'on peut étudier de la maternelle à l'université en français et en anglais. Multilingue, elle est par surcroît reconnue pour le dynamisme social, économique et collaboratif qui l'anime dans le développement de ses créneaux de choix.
- Sherbrooke constitue une véritable pépinière de talents et, au cœur de la ville, la vitalité étudiante irrigue profondément la vie sherbrookoise. Grâce à son cadre enchanteur et à sa qualité de vie, Sherbrooke offre un contexte d'étude attirant, de sorte que plus de 80 % de ses recrues proviennent de l'extérieur de la région.

- En tant que ville universitaire, Sherbrooke présente un environnement résolument ouvert sur le monde. Cette ouverture aux autres cultures s’effectue en offrant une formation exportable et en accueillant un nombre croissant d’entrepreneurs et d’étudiants internationaux.
- La région bénéficie d’une main-d’œuvre compétente dont le taux de bilinguisme est l’un des plus élevés au Québec, soit près de 40 %. Les finissantes et finissants augmentent chaque année le bassin de ressources humaines hautement qualifiées et la population étudiante est une source considérable de main-d’œuvre à temps partiel.
- L’expression « respectueuse de l’environnement » ne donne pas l’entière mesure de la vision de développement durable qui inspire l’ensemble du document.

Ville universitaire ouverte sur le monde, Sherbrooke fonde son développement sur une économie du savoir dynamique, sur une base industrielle diversifiée à forte valeur ajoutée ainsi que sur la volonté de faire de la ville une destination touristique urbaine recherchée.

Ville à échelle humaine, reposant sur un milieu de vie unique et des services de qualité, Sherbrooke vise à optimiser l’occupation de son territoire urbain et à mettre en valeur ses territoires rural et agricole.

- Bien souvent on évoque, avec raison, les caractéristiques de Sherbrooke qui assurent un milieu de vie de qualité. Nous assumons qu’il est tout à fait plausible que Sherbrooke soit un milieu vivant et dynamique, capable de produire des conditions de vie qui sauront attirer et retenir des populations étudiantes, aînées et une main-d’œuvre issues de toutes les régions, du Canada hors Québec et de l’international. Nous croyons que le défi du rajeunissement de notre population est à notre portée et qu’il peut être relevé avec brio en créant un équilibre unique : une ville vivante et dynamique favorisant la cohabitation harmonieuse et productive d’un grand nombre de générations.
- Par ailleurs, la notion de sécurité apparaît importante, et ce, pour toutes les générations cohabitant sur le territoire.
- Il y aurait peut-être lieu de faire dès maintenant mention des dimensions culturelle et sportive dans l’échelle humaine de la ville.

Aspirant au statut de ville verte, Sherbrooke opte résolument pour un développement durable, réfléchi et mesuré, intégrant la protection de l'environnement et la mise en valeur des milieux naturels, dans le contexte des changements climatiques.

- Bien qu'il soit tout à fait véridique que Sherbrooke est une ville « respectueuse de l'environnement », nous estimons qu'elle se démarque surtout par son adhésion aux principes du développement durable. En effet, la Ville de Sherbrooke a adopté une Politique de développement durable au terme d'une démarche originale où les principes directeurs de la Politique ont été endossés formellement par un grand nombre d'organisations œuvrant sur le territoire, dont les institutions du Pôle universitaire de Sherbrooke.
- Parler d'une ville « respectueuse des principes du développement durable » présenterait l'avantage significatif d'élargir le champ d'intérêt en incluant encore l'environnement, mais aussi les dimensions économiques, sociales, culturelles, citoyennes et éducatives que comporte le concept de développement durable.
- À l'étape d'un énoncé de vision, nous estimons qu'il convient de se donner des objectifs mobilisateurs qui amènent un changement significatif dans une perspective d'ouverture.
- L'accès au milieu naturel pour des activités de loisir constitue également un attrait majeur pour Sherbrooke au-delà de l'aspect préservation présenté dans ce passage. Cité des rivières, maintenant intégrée à Destination Sherbrooke, apparaît ainsi comme un modèle exemplaire.

Capitale régionale de référence, Sherbrooke mise sur son positionnement stratégique en tant que pôle économique attractif et innovant.

- Le PUS estime que le statut de « capitale régionale » comporte certainement un caractère prestigieux et sa part d'avantages économiques grâce à la présence de divers paliers gouvernementaux, des emplois reliés à cette présence gouvernementale et des infrastructures afférentes. Toutefois, la capitale régionale, conforme en cela aux principes du développement durable, doit veiller au maintien d'un équilibre qui est absolument essentiel au développement harmonieux de la région. La capitale doit également œuvrer au rayonnement de la région et, pour cela, faire en sorte de saisir les occasions, voire de les susciter.
- Nous estimons donc que Sherbrooke devrait se projeter dans un rôle de « capitale régionale d'envergure qui constitue une référence internationale » pour le plus grand bien de sa population et de la région tout entière.
- Il faudrait peut-être insister sur l'interaction entre la capitale et sa région. La formulation actuelle peut sembler, à certains égards, une menace pour la région environnante, alors qu'elle n'a pas un très grand pouvoir évocateur à l'extérieur. Il faudrait sans doute parler d'une capitale régionale d'envergure en interaction avec son milieu et rayonnante à l'international.

4 Stratégies

Bien que l'essentiel des points de vue que le Pôle universitaire souhaite exprimer soient en lien avec l'énoncé de vision, voici quelques commentaires s'appliquant à certaines des stratégies envisagées.

4.1 Offrir des milieux de vie de qualité

Sherbrooke est reconnue pour la qualité de vie dont profitent ses résidents, élément concourant à leur épanouissement. Cette qualité de vie est aussi un atout pour l'attraction de nouvelles entreprises et de nouveaux ménages, atout particulièrement précieux dans un contexte de croissance démographique ralentie.

- Il faudrait ajouter les aspects d'animation du milieu et des espaces publics par des activités culturelles ou sportives.
- Le milieu de vie renvoie à la dimension sociale du développement durable. À ce chapitre aussi le Pôle universitaire de Sherbrooke peut et veut être un partenaire actif des collectivités tant dans les secteurs des missions propres des institutions membres que dans certains de leurs prolongements comme la culture, l'activité physique, le sport et le développement communautaire.
- Historiquement, les institutions du PUS ont abondamment contribué à pourvoir Sherbrooke d'infrastructures culturelles et sportives appréciables. De plus, leurs contributions, par l'implantation de structures favorisant le développement du sport et de la culture sur le territoire, ont été significatives, comme la formation des personnes-ressources dans ces domaines. Nous croyons fermement que ces éléments doivent poursuivre leur développement et que cette volonté doit s'inscrire dans la stratégie.

4.2 Protéger l'environnement et les milieux naturels

La qualité de l'environnement est déterminante pour la qualité de vie. De ce point de vue, les milieux naturels jouent un rôle essentiel, qu'il faut préserver si l'on veut que les habitats fauniques et floristiques se maintiennent et que la biodiversité ne soit pas menacée par l'activité humaine. Ces milieux jouent aussi un rôle dans la ville, par les paysages naturels qu'ils offrent à la population et aussi comme soutiens à diverses activités de contact avec la nature

- La vision d'ensemble souscrit aux principes du développement durable, mais il faut également mettre l'accent sur la valorisation de ces milieux et non seulement leur protection.
- Nous estimons que la stratégie doit permettre des choix collectifs assurant la préservation de milieux de grande valeur. Toutefois, l'enjeu est certainement l'équilibre durable entre les espaces protégés et les espaces accessibles à la population pour des activités dont l'impact sur les milieux peut être très variable. Encore une fois, l'ensemble du territoire doit offrir toutes les possibilités et faire l'objet d'une veille constante relativement au maintien de nos actifs environnementaux dans une perspective à la fois de conservation et d'accessibilité.
- La protection de l'environnement supposera en outre une intensification des actions liées à la gestion des matières résiduelles.

4.3 Privilégier les transports actifs et les transports collectifs

La réduction des gaz à effet de serre est un enjeu mondial. Pour sa part, le gouvernement du Québec s'est engagé à réduire les émissions polluantes de 20 % sur la base des émissions de 1990 d'ici 2020. Le secteur des transports est le principal ciblé, car il compte pour 40,7 % des émissions, dont 32,5 % proviennent du transport routier. Un recours plus important aux transports actifs et aux transports collectifs réduira l'utilisation de l'automobile. Il limitera aussi les impacts du bruit ainsi que les coûts associés aux infrastructures routières et à la consommation d'espace. Il aura également un effet positif sur la santé.

- L'orientation, en matière de développement urbain, qui consiste à « rapprocher les lieux d'habitation des lieux de travail et de consommation » correspond tout à fait aux préoccupations des institutions du Pôle universitaire de Sherbrooke, particulièrement pour le CHUS, secteurs Fleurimont et Hôtel-Dieu. Cela comporte nécessairement l'élaboration d'un vaste plan de revitalisation de certains espaces pour en améliorer l'attractivité.
- Les institutions du PUS ont été les pionnières en ce qui touche l'utilisation du transport collectif de façon systématique. Depuis 2004, les expériences vécues ont permis de dégager des recettes à succès. Les institutions sont maintenant prêtes à explorer d'autres avenues. En effet, l'augmentation des effectifs étudiants, des clientèles, du personnel et des visiteurs crée des problèmes de croissance majeurs aux plans de la circulation, du stationnement et de l'accessibilité. Nous croyons que le transport actif et d'autres mesures de transport durable dont l'intermodalité, constituent des pistes de solution intéressantes. Il faut sans tarder créer des circuits de transport actif, étant entendu qu'un tel réseau utilisé pour se rendre au travail ou aux études est la base d'une stratégie porteuse. Il faut également bonifier l'offre de transport régional. La question de l'électrification des transports, un axe majeur de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, constitue également un élément qu'il faut envisager sérieusement.

4.4 Optimiser l'occupation du territoire urbanisé

Accommoder le développement à l'extérieur du périmètre urbanisé a un coût : extension des réseaux d'infrastructures, agrandissement éventuel des équipements de traitement, coût de desserte par transport en commun, construction d'écoles, ajout d'espaces verts et d'équipements de loisir, etc. Il est donc, à priori, préférable de concentrer le développement urbain, principalement le développement résidentiel, dans les secteurs desservis. Encore faut-il disposer de l'espace suffisant et pouvoir y offrir des logements correspondant à la demande. Sherbrooke est dans une situation favorable sous cet angle, compte tenu de la croissance démographique anticipée, de l'état de son tissu urbain et de l'évolution de sa structure industrielle et commerciale.

- Nous ne pouvons qu'acquiescer à cette approche permettant une densification de l'espace urbain tout en préservant les acquis en termes de qualité de vie.

4.5 Valoriser le territoire rural et le territoire agricole

Le territoire urbanisé de Sherbrooke est généralement séparé de la zone agricole par le territoire rural, dont l'occupation est très diversifiée. On y retrouve, entre autres, des occupations résidentielles, de villégiature, commerciales et industrielles, des boisés, des sablières et gravières, des écuries, des terrains de golf ainsi que des bases de plein air. La cohabitation entre les usages peut être source de conflits. Les paysages bucoliques sont menacés. L'urbanisation, ponctuelle et diffuse, exerce ses pressions.

- Il serait opportun de favoriser une meilleure intégration ville-campagne (dans le territoire de la Ville de Sherbrooke et avec la région) par l'agriculture soutenue par la communauté, les marchés de solidarité, les productions locales. L'approvisionnement alimentaire local et régional correspond tout à fait aux principes du développement durable et de l'approvisionnement responsable qui tiennent compte des coûts de transport des aliments.

4.6 Consolider la base économique et développer l'économie du savoir

Le rôle de Sherbrooke comme capitale régionale induit un nombre important d'emplois dans les services publics (près de 30 % des emplois totaux). Cela garantit une base d'emplois stable et permanente ayant même certaines perspectives de croissance. Ces emplois sont relativement bien rémunérés. Le secteur des services gouvernementaux contribue à l'importance du secteur tertiaire, conjointement avec les services à la production et à la consommation. Ces derniers bénéficient du rayonnement régional de Sherbrooke; la superficie commerciale, particulièrement celle des grandes surfaces, en témoigne. Une planification urbaine adéquate permet de maîtriser ce développement sans limiter son potentiel. De plus, la création de Commerce Sherbrooke assure soutien et accompagnement au développement commercial.

- L'orientation concernant la promotion des parcs industriels pourrait faire aussi référence au Parc Innovation de l'Université de Sherbrooke qui souhaite se développer en complémentarité avec les parcs industriels municipaux.
- Le statut de Sherbrooke comme capitale régionale favorise le développement du secteur tertiaire. Mais la transformation de sa structure industrielle vers l'économie basée sur le savoir appelle nécessairement des liens importants à l'international. La capitale régionale se trouve donc naturellement projetée sur une scène beaucoup plus vaste.
- La présence d'un centre collégial de transfert de technologie constitue aussi un atout qui peut servir la transformation du tissu industriel de la ville.

4.7 Faire de Sherbrooke une destination touristique urbaine

La fréquentation touristique de Sherbrooke assure des retombées locales notables : 1,7 million de dollars en nuitées par année, environ 3 000 emplois directs et indirects, des recettes de 160 millions de dollars. Cette performance est liée à l'attrait d'une offre qui se diversifie, à de nouveaux produits d'appel, à une mise en marché bien ciblée sur la clientèle québécoise et à un accroissement de la capacité hôtelière. Les congrès et événements, de nature sportive dans près de 80 % des cas, sont des véhicules importants d'achalandage touristique. Au nombre d'une centaine par année, ils accueillent environ 65 000 personnes qui dépensent directement 6 millions de dollars sur place. Les investissements récents, entre autres, dans les infrastructures sportives, seront à même d'assurer la pérennité de l'activité touristique.

- Il y aurait lieu d'inclure parmi les orientations : consolider et favoriser le développement des diffuseurs et créateurs culturels.

4.8 Favoriser la participation citoyenne et la vie communautaire

Pour réaliser ces stratégies, le citoyen étant au cœur de la vision stratégique du développement, il est essentiel de favoriser la participation citoyenne. Par conséquent, la Ville souhaite permettre aux citoyens et aux organismes d'exprimer leur opinion sur les politiques, les règlements, les projets et les actions susceptibles d'influencer directement ou indirectement leur milieu de vie. En 2009, elle a donc adopté une politique de consultation. Fondée sur des valeurs de transparence, d'information, de participation et d'écoute, cette politique a pour objectifs d'assujettir les processus délibératoires et décisionnels de la Ville à une démarche consultative auprès des citoyens, de préciser les matières sur lesquelles la Ville entend consulter ses citoyens et de définir les différents moyens et modalités de consultation.

- Ce grand dialogue sherbrookoïse permanent devrait inclure les institutions publiques et privées qui souhaitent participer activement au développement du milieu pour le bien commun.
- En plus de la concertation sur la vision et les stratégies qui en découlent, il faudra mettre en place des mécanismes simples, rapides et efficaces de suivis. Il est grand temps de passer aux actes et d'en rendre compte afin de maintenir l'intérêt des partenaires concernés et des citoyens. De plus, la collectivité a été conviée à plusieurs exercices de planification et de concertation au cours des dernières années : Vision de développement de la Ville de Sherbrooke 2005-2015; colloque « Direction Région Sherbrooke » de la Chambre de commerce en 2005, Plan quinquennal de la Conférence régionale des élus, Sommet économique en 2007. Il serait opportun de revisiter les rapports de ces importants rendez-vous afin d'en tirer l'essentiel encore valide.
- L'accueil et l'intégration des personnes issues de l'immigration sont mentionnés parmi les orientations soutenant cette stratégie. Il y aurait lieu d'élaborer davantage dans le contexte démographique que connaissent la Ville et la région et en tenant compte du pouvoir d'attraction des institutions du Pôle universitaire. Des stratégies communes pourraient favoriser l'arrivée d'une main-d'œuvre qualifiée et bien intégrée.

Conclusion

Dans la vie des collectivités surviennent parfois des moments privilégiés, résultats de longs efforts de développement et de collaboration. Dans le cas de Sherbrooke, il s'agit d'un alignement des volontés citoyennes, politiques et institutionnelles visant à récolter les fruits de la concertation telle qu'elle se pratique ici.

De plus en plus, le développement des villes et des régions est tributaire de leur capacité de se démarquer, notamment à l'international. Le Pôle universitaire de Sherbrooke est persuadé que ce moment est arrivé, voire même qu'il est commencé. Nous sommes inscrits dans cette démarche avec les structures municipales et paramunicipales et nous allons consentir tous les efforts nécessaires au succès. Il existe à Sherbrooke un esprit de concertation et de collaboration sans précédent; c'est même une caractéristique remarquable et grandement enviée à l'extérieur de la région. Cela comporte cependant une obligation de résultat pour le bien de notre collectivité, des générations futures et de la société québécoise.

Les institutions du PUS ont démontré leur capacité de collaborer entre elles et souhaitent favoriser la réalisation de la vision proposée par la Ville de Sherbrooke. Dans les faits, il s'agit d'utiliser à son plein potentiel la présence importante d'institutions qui favorisent l'innovation et le développement économique pour propulser Sherbrooke et sa région dans le club sélect des villes qui tirent parti de l'économie du savoir.

Le Pôle universitaire de Sherbrooke propose d'adapter son plan d'action de façon à créer une synergie favorable à la collectivité afin de multiplier les retombées tangibles et durables. L'énoncé de vision stratégique procède d'un bon diagnostic de la situation de Sherbrooke et présente une anticipation ambitieuse de son potentiel de développement. Reste à convertir les stratégies et les orientations pour y arriver, en actions concrètes. Le PUS accepte volontiers la main tendue par la collectivité.

Annexe

Présentation des institutions membres du Pôle universitaire de Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke

Fondée en 1954, l'Université de Sherbrooke accueille plus de 37 000 étudiantes et étudiants en provenance d'une centaine de pays et réunit 10 % du corps professoral universitaire québécois. Réputée pour son approche humaine et son sens de l'innovation, elle construit son milieu de vie, de travail, d'études et de recherche, en intégrant les principes de la santé organisationnelle et du développement durable.

Communauté ouverte, engagée et responsable, l'Université de Sherbrooke répond aux besoins de la société et contribue à son développement en se consacrant à l'enseignement, à la recherche et à la création, par l'offre diversifiée d'expériences d'apprentissage, par la production et le transfert des connaissances et par la promotion de la pensée critique.

Ses trois campus offrent plus de 365 programmes de formation au sein de neuf facultés, et ce, à tous les cycles d'études et dans tous les grands secteurs de l'activité humaine. En recherche et création, elle joue un rôle de premier plan, en y consacrant plus de 100 millions de dollars par année. Elle compte 75 chaires de recherche, 5 instituts multidisciplinaires et plus de 40 équipes et centres reconnus.

Ses neuf facultés, Administration, Droit, Éducation, Éducation physique et sportive, Génie, Lettres et sciences humaines, Médecine et sciences de la santé, Sciences et Théologie et études religieuses, se partagent une cinquantaine de programmes d'études de 1er cycle (sans compter les multiples combinaisons possibles de mineures). Aux études supérieures, elles offrent une cinquantaine de programmes de 2e cycle et une trentaine de 3e cycle, qui peuvent être de type recherche (programme avec rédaction d'un mémoire ou d'une thèse) ou de type professionnel (programme de cours). Beaucoup de ces programmes peuvent être suivis en formation continue, de même que les nombreux certificats, diplômes et microprogrammes.

Un des éléments les plus caractéristiques de l'Université de Sherbrooke est son régime d'études coopératif, qui comporte l'alternance de sessions d'études et de stages rémunérés en milieu de travail, pour compléter par une expérience pratique les connaissances développées à l'Université.

Université Bishop's

Fondée en 1843, l'Université Bishop's accueille plus de 2000 étudiantes et étudiants originaires de toutes les provinces et territoires du Canada et d'une quarantaine de pays. C'est un établissement anglophone qui prend au sérieux sa responsabilité envers le Québec et sa population. Le quart de son effectif étudiant et 20 % de son corps professoral sont francophones par leur origine ou par leur éducation.

L'Université Bishop's se distingue des autres universités canadiennes grâce à la petite taille de ses classes et à sa formation de premier cycle de type « liberal arts ». Elle est aussi reconnue pour le dévouement de son corps professoral, pour la qualité et la diversité de sa communauté étudiante, ainsi que pour son magnifique site.

La mission de l'Université est d'offrir une solide formation générale, principalement au baccalauréat. L'objectif est de former des individus afin qu'ils réalisent leur plein potentiel sur les plans intellectuel, spirituel, social et physique. En valorisant la recherche et l'avancement des connaissances, Bishop's incite son corps professoral à l'excellence dans l'enseignement. Aussi, elle encourage l'interaction entre étudiants et professeurs, la participation aux activités parascolaires, le développement d'un sens élevé des responsabilités, une grande ouverture d'esprit et une forme d'engagement envers la société, à l'échelle québécoise, canadienne et internationale.

L'Université Bishop's est située dans l'arrondissement bilingue de Lennoxville, qui compte environ 5000 habitants. Situé au confluent des rivières Saint-François et Massawippi, le campus s'étend sur 550 acres et comprend 25 édifices, dont sept résidences, deux bibliothèques, deux théâtres, des salles de classe de petite taille, des laboratoires modernes et des équipements sportifs exceptionnels, un aréna, une chapelle historique, une salle de concert et une garderie. On y trouve aussi un refuge faunique, dix courts de tennis, une piscine extérieure et un terrain de golf.

Le Cégep de Sherbrooke

Créé en 1968, le Cégep de Sherbrooke offre 9 programmes au secteur préuniversitaire, 23 au secteur technique et une douzaine menant à une attestation d'études collégiales. Chaque année, il accueille plus de 6500 étudiantes et étudiants provenant de partout au Québec, qui bénéficient de ses services d'aide à l'apprentissage, de consultation et d'activités sociales, culturelles et sportives. Plus grand collège en dehors de Montréal et Québec, il se classe parmi les employeurs d'importance en Estrie avec un effectif de plus de 800 personnes à son emploi.

Le Cégep de Sherbrooke collabore avec plus de 700 entreprises et organismes dans les domaines de la formation continue, de la formation sur mesure et de la productique (nouvelles technologies de production assistée par ordinateur).

Son Service de coopération internationale permet aux étudiants et aux membres du personnel de développer des compétences interculturelles qui en font de meilleurs citoyens du monde. Plus de la moitié des programmes offrent la possibilité d'effectuer des stages en Europe, aux États-Unis, en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Chaque année, 200 étudiants vivent une expérience de coopération à l'étranger.

Le Cégep de Sherbrooke a un campus de près de dix hectares qui regroupe six pavillons d'enseignement et une résidence dans l'Est de Sherbrooke, ainsi qu'un point de service situé à Coaticook qui permet d'offrir le programme de gestion et exploitation d'entreprise agricole. Le Cégep dispose de plusieurs laboratoires d'enseignement à la fine pointe de la technologie, d'une grande salle de spectacle (Alfred-Des Rochers) et d'un centre sportif (le CAP).

Le Champlain Regional College

Le Champlain Regional College, dont le siège social se trouve à Sherbrooke, possède trois campus situés respectivement à Québec, Saint-Lambert et Lennoxville. Ce collège d'enseignement général et professionnel a été créé en 1971 et nommé en l'honneur du premier gouverneur de la Nouvelle-France, Samuel de Champlain.

Le Collège favorise la réussite individuelle et le développement personnel de ses étudiantes et étudiants, et contribue à leur donner les moyens de devenir des citoyens du monde à part entière, bien informés et responsables.

Le campus de Lennoxville du Champlain Regional College partage les installations et services de l'Université Bishop's, dont les salles de classe, les laboratoires, les bibliothèques, la librairie et le complexe sportif. Environ 1000 étudiantes et étudiants s'inscrivent aux différents programmes donnés en anglais par quelque 90 enseignantes et enseignants. Ses résidences comprennent 318 chambres pour les étudiants qui remplissent les critères d'attribution.

Ses programmes préuniversitaires donnent accès aux études supérieures au Québec, au Canada et à travers le monde. Ils offrent plusieurs profils d'études et durent normalement 2 ans (4 trimestres). Ses programmes techniques préparent à l'exercice d'une profession. Ils sont d'une durée normale de 3 ans (6 trimestres). Les deux types de formation incluent un volet de formation générale qui comporte des cours d'anglais, de français, de sciences humaines (humanities) et d'éducation physique.

Le Séminaire de Sherbrooke

Fort de sa riche histoire de plus de 130 ans, le Séminaire de Sherbrooke est l'une des rares institutions au Québec qui regroupent à la fois le cours secondaire et le cours collégial sous un même toit. L'ordre collégial y accueille, dans un milieu mixte, environ 500 étudiants.

L'ordre collégial du Séminaire de Sherbrooke offre des programmes préuniversitaires et techniques diversifiés, dont plusieurs sont uniques en région. On y retrouve des programmes techniques collés à la réalité du marché du travail de même que des programmes préuniversitaires qui préparent bien aux études supérieures et qui font d'ailleurs la réputation du collège. Baignant dans une vie étudiante active et dynamique, l'ordre collégial du Séminaire présente aux étudiants une gamme de services variés et personnalisés.

Les programmes préuniversitaires en sciences de la nature concernent les profils sciences pures et appliquées, et sciences de la santé; en sciences humaines, les profils citoyen du monde et administration; en arts et lettres, les profils théâtre et cinéma. Du côté technique, il y a quatre programmes : techniques juridiques, gestion hôtelière, commercialisation de la mode et technologie de l'architecture. Quant aux attestations d'études collégiales (formation continue), elles préparent à des emplois dans l'immobilier, le conseil en voyage, la représentation commerciale, le commerce international, l'assurance de dommages, ainsi que l'assurance de personnes et le conseil en services financiers.

Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

À l'avant-garde de l'innovation en soins, en enseignement, en recherche et en évaluation, le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) contribue de façon originale et significative à l'amélioration de la santé de la population et du système de santé québécois, en plus de contribuer au développement économique de la région.

Le CHUS offre un éventail de soins et de services dans deux hôpitaux, soit l'Hôpital Fleurimont et l'Hôtel-Dieu, situés au cœur de la communauté sherbrookoise. Le nombre de lits dressés s'élève à 682, incluant 20 incubateurs en néonatalogie. Pour les deux hôpitaux constituant le CHUS, ces lits sont répartis comme suit : 435 en médecine et chirurgie, 62 en soins intensifs et intermédiaires, 30 en pédiatrie, 30 pour les mères et leurs bébés, 105 en santé mentale et 20 en néonatalogie.

Quatrième plus grand centre hospitalier au Québec, le CHUS est l'hôpital de proximité des Sherbrookoises. Il offre des soins spécialisés et surspécialisés à la population de l'Estrie, du Centre-du-Québec et d'une partie de la Montérégie, entre autres en cardiologie, neurochirurgie, oncologie et néonatalogie. Parmi les pointes d'excellence, on note le scalpel gamma, le TEP-scan et la production de radio-isotopes par cyclotron.

Le CHUS est affilié à la Faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS) de l'Université de Sherbrooke. On ne trouve nulle part ailleurs au Québec une association aussi solide entre un centre hospitalier et une faculté de médecine. D'ailleurs la FMSS et l'Hôpital Fleurimont logent sous un même toit, une situation unique au Canada.

La collaboration exemplaire entre le CHUS et l'Université de Sherbrooke s'est aussi concrétisée en 1980 par la création du Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel, qui développe et soutient la recherche en santé dans ses différentes dimensions : clinique, fondamentale, épidémiologique et évaluative. Le Centre de recherche clinique entretient également des liens étroits avec l'industrie biomédicale. Il regroupe plus de 185 chercheurs, plus de 500 étudiants des 2e et 3e cycles, plus de 160 infirmières, infirmiers et autres personnels de recherche.

Le Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke

Le Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CSSS-IUGS) est issu de l'intégration, en 2005, du CLSC de Sherbrooke et de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke.

En plus d'offrir des services médicaux courants assurés par deux groupes de médecine de famille (GMF des Grandes-Fourches et GMF des Deux-Rives), le CSSS-IUGS offre des services de santé préventifs et curatifs de même que des services psychosociaux et communautaires à l'ensemble de la population sherbrookoise et, pour certains services et programmes, de l'Estrie. Il accueille plus de 750 résidents ayant besoin de soins de longue durée dans un de ses quatre centres d'hébergement, soit Argyll, D'Youville, St-Joseph et St-Vincent. Il offre des soins hospitaliers spécialisés aux personnes âgées de 65 ans et plus ainsi qu'aux personnes adultes en perte d'autonomie. Ces soins hospitaliers sont de courte durée et contribuent au maintien à domicile des personnes.

Le CSSS-IUGS est le seul centre de santé et de services sociaux dont toutes les composantes sont désignées universitaires. Cette vocation se traduit par l'omniprésence de l'enseignement, de la recherche, de la diffusion du savoir et de la formation de la relève au sein de l'établissement.

En partenariat avec le CHUS et l'Université de Sherbrooke, le CSSS-IUGS a participé à la mise sur pied du Centre d'expertise en santé de Sherbrooke dont la mission est de contribuer à l'amélioration de la santé par la valorisation et le transfert de savoirs innovants issus de la recherche et des activités de ses partenaires.

Le Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc

Situé dans l'arrondissement de Lennoxville, le Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc contribue depuis presque un siècle au développement de l'agriculture canadienne. Il a été créé en 1914 sous le nom de Station expérimentale de Lennoxville. Au début des années 1950, la Station expérimentale de Lennoxville est devenue la Ferme expérimentale de Lennoxville, pour ensuite prendre en 1959 le nom de Station de recherches de Lennoxville et finalement, en 1994, le nom actuel de Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc.

En collaboration avec les intervenants du milieu, il assure l'orientation, l'exécution et la valorisation des recherches visant à améliorer la compétitivité des industries laitière et porcine ou présentant un intérêt national ou stratégique pour le développement de la société canadienne et de l'industrie dans un contexte de production durable.

Il fait partie du réseau national de 19 centres de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). C'est le seul centre d'AAC spécialisé dans la recherche novatrice principalement axée sur les industries laitière et porcine au pays. Il est responsable de la Ferme de recherche sur le bovin de boucherie de Kapuskasing, en Ontario, où l'on met au point des technologies en vue d'améliorer la rentabilité de la production bovine dans les régions nordiques de l'Est du Canada.